

CHALLENGE MASSET

Article 1- Présentation

Le challenge MASSET est une épreuve par équipe de club.

La 1^{ère} équipe départementale est qualifiée au challenge MASSET régional.

Article 2 - Composition des équipes

Pour être complète une équipe est composée de 8 joueurs/joueuses.

Les équipes peuvent être incomplètes mais un minimum de 4 joueurs est requis pour le niveau départemental.

Une équipe comportant moins de 6 joueurs(ses) ne sera pas admise à participer au niveau régional si elle est qualifiée.

- Chaque participant et participante ne peut s'engager que dans un seul tableau. Les 5 premiers tableaux sont mixtes
- Une joueuse qui s'engage dans un tableau mixte ne pourra pas prendre part à un tableau féminin
- Pour chaque catégorie jeune, une inscription peut être prise dans le tableau de la catégorie immédiatement supérieure
- Une équipe peut comporter au maximum un(e) muté(e) et au maximum un(e) étranger(e).

Tableaux mixtes	Tableaux féminins
1. Seniors messieurs et dames	6. Seniors dames
2. Juniors garçons et filles	7. Juniors filles - cadettes
3. Cadets et cadettes	8. Minimes filles - benjamines
4. Minimes garçons et filles	
5. Benjamins et benjamines	

Article 3 - Remplacement d'un joueur absent

Dans toutes les catégories, tout joueur absent peut être remplacé par un joueur de la même catégorie au plus tard 48h avant la compétition. Son nombre de points doit être inférieur ou égal à celui du joueur remplacé.

Article 4 - Organisation sportive

Les parties se disputent au meilleur des 5 manches de 11 points. L'épreuve se déroule par poules de 3 si le nombre de participants le permet, puis un tableau est organisé pour établir un classement intégral dans chaque catégorie. Dans toutes les catégories, les poules sont établies par ordre décroissant du nombre de points classement indiqués lors de la dernière situation mensuelle précédant la date de l'épreuve transmis par la FFTT. La règle de composition des poules est établie suivant la méthode du serpent. Un Joueur absent au premier appel de son nom est déclaré forfait pour la partie concernée.

Article 5 - Conseillers et sanctions

Le règlement FFTT des règles du jeu article 3.5.1 est appliqué. Un seul conseiller est autorisé par joueur.

Article 6 – Résultats

Voici Les points obtenus par chaque joueur selon leur résultat individuel :

Rang	Nombre de points marqués
Vainqueur	10
Finaliste	8
3ème	6
4ème	5
5ème	4
6ème	3
7ème	2
8ème	1

Nb : Selon le nombre de joueurs inscrits par tableaux le nombre de points peut être amené à changer.

Les équipes totalisent des points et sont classées dans l'ordre décroissant des totaux obtenus.

Une équipe complète (8 joueurs) rapporte 3 pts de bonus.

En cas d'égalité entre des équipes elles sont départagées de la façon suivante :

1. L'équipe complète avec ses 8 représentants
2. L'équipe qui a le plus de 1^{ère} places
3. L'équipe qui a le plus de 2^{èmes} places
4. L'équipe qui a le plus de 3^{èmes} places

Récompense individuelle pour les 3 premiers de chaque tableau.

Challenge général Masset : trophées aux trois meilleurs clubs.

Le 1^{er} club est qualifié pour le challenge régional MASSET : dimanche 16 juin 2024

Le 2^{ème} club peut être repêché pour le challenge régional en cas de forfait d'un autre club de la Ligue AURA.